COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20261106-2026_67-AR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le six novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 11 **Présents : 08** **Votants : 10**

Quorum : 6

Présents : CHAMPION Thomas, GASCHY Isabelle, LIVET David, ORIAL Brigitte, POUTARAUD Pascal, ROUGIER serge, TOULOTTE Carole, VERRON Pascale ;

Excusés : BELMON Patrick, BOUCLE SIRIEIX Christine (procuration à Serge ROUGIER), LEUENBERGER Susanne (procuration à Brigitte ORIAL),

Absents : -

Monsieur David LIVET a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 octobre 2026.

2026/67 Demande de subvention pour des travaux de voirie en 2027 ;

Il est envisagé des travaux de voirie pour l'année 2027. Ces travaux concerneraient une réfection partielle, sur les parties les plus dégradées, de la rue des gîtes, située dans le Bourg de Beaumont du Lac, et la route des trois croix (VC n°5).

Une première estimation des travaux fait apparaître la somme de 3 762.00 € HT soit 4 514.40 € TTC pour la rue des gîtes et de 43 460.00 € HT soit 52 152.00 € TTC pour la route des troix croix, soit un total de 47 222.00 € HT (56 666.40 € TTC).

La date limite de dépôt de subvention auprès du Conseil Départemental, dans le cadre des contrats territoriaux départementaux, devait se faire avant le 14 octobre 2026. C'est pourquoi le dossier a déjà été déposé auprès des services du Conseil Départemental. Mais il doit tout de même être accompagné d'une validation du projet et de la demande de financement par le conseil municipal.

C'est pourquoi le Maire demande au Conseil de se prononcer à propos de ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour, 00 contre, et 00 abstention :

- **Accepte** d'effectuer des travaux de réfection de la voirie sur la rue des gîtes et la route des Troix Croix (VC n°5) pour un montant de 47 222.00 € HT soit 56 666.40 € TTC,
- **dit que** les crédits nécessaires seront prévus au budget principal 2027,
- **sollicite** auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, dans le cadre des contrats territoriaux départementaux, une aide financière au taux de 50% pour un montant des travaux estimé à 23 611.00 € HT ;
- **arrête** le plan de financement comme suit :
  - ↳ subvention département (50 %) 23 611.00 € HT
  - ↳ autofinancement ou emprunt 23 611.00 € HT

  47 222.00 € HT

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20261106-2026_67-AR

- **désigne** le maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de ce dossier et signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président de séance ***Le Secrétaire de séance***



Transmis en Préfecture le 12 novembre 2026, publié le 12 novembre 2026.